

# Rezé Mensuel

#177

MARS 2023



## Une nouvelle crèche municipale de 60 places

### faits du mois

Le 8 mars,  
les femmes à l'honneur  
**P.05**

### actu mairie

Le logement, une urgence  
sociale et écologique  
**P.12**

### mémoire

Tramway : la ligne 2  
à trente ans  
**P.20**



04



07

N°177

Rezé Mensuel, le magazine municipal

**Édition :** Ville de Rezé (direction dialogue citoyen et communication 02 40 84 42 59)

**Direction de la publication :** Agnès Bourgeois

**Codirection :** Hugues Brianceau

**Rédaction en chef :** Catherine Le Brigand

**Rédaction :** Séverine Garreau, Thierry Goussin, Véronique Renaudineau et Virginie Sombrun.

**Photos :** Ludovic Failler, Garance Wester et Thierry Mezerette

**Mise en page :** @agencescoopcommunication 13549-MEP

**Impression :** Goubault imprimeur

**Distribution :** Andégave communication

**Régie publicitaire :** Offset 5 (02 40 26 59 56)

**Tirage :** 24 000 exemplaires

**Contact :** Rezé Mensuel, Hôtel de ville – BP 159 – 44403 Rezé Cedex communication@mairie-reze.fr

**Standard mairie :** 02 40 84 43 00

[www.reze.fr](http://www.reze.fr)



8



12



16



16



19



20

faits du mois

- 04 Aksel, un jeune Rezéen engagé
- 05 Les femmes à l'honneur
- 06 Logement : l'Adil a réponse à tout !
- 07 École de musique et de danse : si vous saviez... !

actu mairie

- 08 Une nouvelle crèche municipale de 60 places
- 11 Au travail, l'observatoire des engagements !
- 12 Le logement, une urgence sociale et écologique
- 15 Violences sexuelles : libérer la parole des victimes mineures

actu quartiers

- 16 Au Tourbillon, déco de créateurs et dépôt-vente
- 16 Quinzaine de la parentalité au CSC Loire-et-Seil
- 17 La belle histoire d'Anne Rivière
- 18 Le carnaval revient au Chemin bleu
- 19 Et si on apprenait à coudre ?

magazine

- 20 Tramway : la ligne 2 a trente ans
- 22 Sortir

expression

- 24 Les groupes politiques

pratique

- 26 Vie quotidienne

édito



Égalité femmes-hommes : poursuivons la lutte

Le 8 mars marque la Journée internationale des droits des femmes, une journée dédiée à célébrer les réalisations des femmes du monde entier tout en soulignant les défis auxquels elles sont encore confrontées dans la quête d'égalité des sexes. C'est également l'occasion de rappeler que la lutte pour les droits des femmes ne doit pas être reléguée à une seule journée, mais doit se poursuivre tout au long de l'année.

Il est temps pour nous de nous concentrer sur les actions concrètes que nous pouvons entreprendre. Nous devons reconnaître que les inégalités de genre persistent dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de l'éducation, de l'emploi, de la politique ou de la vie privée. Les femmes sont encore confrontées à des obstacles conséquents, tels que la discrimination, le harcèlement, les violences intra et extra-conjugales et les inégalités salariales. Les femmes gagnent 22 % de moins que les hommes. Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer ces réalités.

Il est de notre devoir de nous engager à faire de l'égalité des sexes une réalité dans toutes les sphères de la société. Nous devons donner aux filles et aux femmes les mêmes opportunités.

Il s'agit aussi de travailler à éliminer les stéréotypes de genre qui continuent de limiter les choix de vie professionnelle et personnelle des femmes. Nous devons nous assurer d'un égal accès à l'emploi et à des postes de direction, sans craindre d'être victimes de discrimination.

Enfin, les violences faites aux femmes sont une violation des droits de l'Homme, qui ont des conséquences dévastatrices sur leurs vies. Nous devons mettre en place des lois et des politiques qui protègent les femmes et fournissent des ressources pour panser l'après.

En cette Journée internationale des droits des femmes, nous devons nous rappeler que la lutte pour l'égalité des sexes est loin d'être terminée.

**Agnès Bourgeois**  
maire de Rezé

## Forum Visages : « Réussir sa vie ? »

Le forum Visages – films documentaires d'intervention sociale célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire avec deux événements exceptionnels : une pièce de théâtre et un concert d'Urban Band, groupe de jeunes Nantais. Le thème retenu cette année pour les documentaires présentés est « Réussir sa vie ? ». Pour Gérard Maray, trésorier de l'association, le sujet s'est imposé après la crise sanitaire : « Cet épisode a amené pas mal de gens à revoir leurs priorités. La réussite n'est peut-être pas liée à l'épaisseur du compte en banque ou la montre qu'on porte à son poignet... Cette année encore, grâce aux documentaires et aux conférenciers, le forum Visages explore le sujet sous tous ses angles, en rappelant que, si les individus font leur propre histoire, ils la construisent dans des conditions politiques, sociales, familiales et culturelles singulières. »

Du 27 au 31 mars, au cinéma Saint-Paul.

INFOS – forumvisages.org



**27 > 31 MARS 2023**

Films documentaires d'intervention sociale

Cinéma Saint-Paul,  
38 Rue Julien Douillard, 44400 Rezé

**Rezé**

La Ville de Rezé est partenaire

## Le 8 mars, les femmes à l'honneur

Comme le rappelle Cécilia Burgaud, adjointe en charge de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, « la journée des droits des femmes, le 8 mars, est l'occasion de mettre en lumière l'un des axes forts de notre projet politique, l'égalité femmes-hommes, avec notamment, cette année, une table ronde "genre et autisme : état des lieux" à la médiathèque le 9 mars de 18h à 20h. » Autres événements autour de la Journée internationale : concert de musiques actuelles de groupes féminins de l'école de musique et de danse de la Balinière (voir article « Plug and Play » ci-contre); *Feux de brouillard*, spectacle de la Cour des contes (L'Auditorium, 2 et 3 mars, 20h); et *Ronces*, par la Cie Kokeshi (danse, pour enfants dès 4 ans, à L'Auditorium, 18 mars, 11h et 17h). Les accueils périscolaires et le collège Allende (avec le planning familial, mardi 7 mars lors de la pause de midi) proposent aux élèves des actions autour de l'égalité femmes-hommes.

INFOS – reze.fr, lasoufflerie.org



**REZÉVOX**  
LE PODCAST  
Aline, une Amazone à la Balinière



Compagnie Kokeshi



La Cour des contes



Les Amazones

## Aksel, un jeune Rezéen engagé

À tout juste 19 ans, Aksel multiplie les engagements. « J'ai envie de contribuer à la vie publique à mon niveau », s'enthousiasme le jeune homme. Volontaire pour participer au dépouillement dans les bureaux de vote. Volontaire pour s'impliquer dans la nouvelle fête de ville en rejoignant le comité de coordination. Depuis la rentrée, le Rezéen est membre de la commission jeunes sur laquelle la Ville pourra s'appuyer pour recueillir l'avis des 16-25 ans. En novembre, Aksel a également intégré le nouveau conseil de développement métropolitain. Il est même le plus jeune membre de cette instance citoyenne consultative. « J'ai envie de me sentir utile, d'apporter mon point de vue. C'est aussi l'occasion pour moi de rencontrer des personnes, de mieux appréhender les enjeux pour m'en saisir », confie le jeune homme. Qui a dit que les jeunes se désintéressaient de la chose publique ?

INFOS – Service jeunesse et citoyenneté :  
02 40 13 44 25, info-jeunesse@mairie-reze.fr



Anna Greenwood

## Un Plug and Play féminin

En mars, le live Plug and Play se met au diapason de la Journée internationale des droits des femmes avec une programmation 100 % féminine... ou presque. Si la musique est un art qui n'échappe pas aux inégalités de genre et que trop peu de femmes montent sur scène alors qu'elles sont nombreuses à étudier dans les conservatoires et écoles de musique, elles seront, pour cette soirée du 11 mars, majoritaires. Le dispositif qui permet à des musiciens amateurs de se produire en public verra se succéder quatre groupes sur la scène de la Barakason : un groupe de musiques actuelles composé d'élèves féminines et masculins de l'école municipale de musique et de danse, mais aussi le groupe féminin Les Amazones (percussions et chants), également l'auteure, compositrice et interprète britannique Anna Greenwood, enfin, le groupe Château-Sud (de l'indie pop rock distillée par quatre papas, qui se sont bien trouvés au portail de l'école du quartier !).

Samedi 11 mars, 20h (ouverture des portes à 19h),  
La Barakason (1, rue du Dauphiné). Gratuit.

INFOS – reze.fr (rubrique Agenda)



## La santé à Rezé : l'avis des habitants et des professionnels

Prise en charge difficile des seniors en perte d'autonomie, manque de soignants et notamment de médecins généralistes, renoncement à certains soins car les délais sont trop longs pour obtenir un rendez-vous... Voici quelques-unes des réponses recueillies lors des enquêtes menées par la Ville de juillet à novembre 2022 auprès des professionnels de santé (médecins, infirmiers, spécialistes) et des habitants. Plus largement, ces enquêtes ont également mis en avant des enjeux sur la prise

en compte de la santé psychique, l'amélioration du cadre de vie, les actions de prévention pour le bien-être et le besoin de coordination entre acteurs de la santé. Des avis et des propositions qui viendront nourrir la construction d'un plan d'action santé porté par la Ville de Rezé.

**INFOS** – Tous les résultats de ces enquêtes sont à découvrir sur le site [jeparticipe.reze.fr](http://jeparticipe.reze.fr)



## Logement : l'Adil a réponse à tout !



Juliane Le Borgne, conseillère juriste, reçoit les habitants lors des permanences de l'Adil.

Vous êtes locataire, propriétaire, copropriétaire ou avez l'intention d'acheter un bien immobilier ? L'agence départementale d'information sur le logement (Adil) répond gratuitement à toutes vos questions liées au logement. « Nous informons sur les lois et règles en vigueur, apportons un conseil personnalisé et orientons sans prendre parti, explique Audrey Lemercier, responsable information logement de l'Adil située à la Maison de l'habitant à Nantes. Les sujets sont très divers : une demande de logement social, un impayé de loyer, les recours possibles en cas d'habitat indigne ou de nuisances sonores, la fiscalité, le fonctionnement de la copropriété, un projet d'achat immobilier pour lequel nous pourrions réaliser une étude de vos capacités financières. »

**L'Adil tient des permanences juridiques, financières et fiscales à la Maison de la justice et du droit de Rezé tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 9h30 à 12h. Sur rendez-vous au 02 51 11 37 00.**

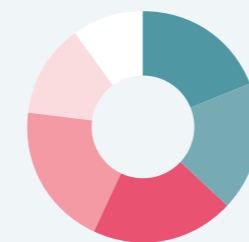
**INFOS** – Adil : 12, rue du Président-Herriot à Nantes, 02 40 89 30 15 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, sauf le mardi matin), [contact@adil44.fr](mailto:contact@adil44.fr), [adil44.fr](http://adil44.fr)

## Portrait des Rezéennes et des Rezéens



**42 919**  
Rézéennes  
et Rezéens

**+ 600 habitants**  
par an depuis 2013



### Répartition par âge :

- Moins de 15 ans : **19 %** (8 040 personnes)
- 15-29 ans : **18 %** (7 840 personnes)
- 30-44 ans : **20 %** (8 750 personnes)
- 45-59 ans : **20 %** (8 450 personnes)
- 60-74 ans : **13 %** (5 620 personnes)
- 75 ans ou plus : **10 %** (4 220 personnes)



**19 908**  
ménages

**2,1**  
personnes  
en moyenne  
par logement



**8 104 personnes**  
vivent seules  
(41% des logements)



**6 442**  
familles  
avec enfant(s)



**9 841**  
seniors de 60 ans et plus

**32 %** des familles  
sont monoparentales  
(19 % en 1990)

**36 %** des mineurs  
de 11 à 17 ans vivent au sein  
d'une famille monoparentale



**50 %** des Rezéens vivent  
avec moins de 1 874€ par mois,  
**50 %** avec plus de 1 874€ par mois



**5 040 personnes** (12 % des Rezéens)  
vivent sous le seuil de pauvreté,  
c'est-à-dire avec moins  
de 1 100€ par mois

© Données au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (dernier recensement) – Sources : Insee/Compas.

## École de musique et de danse : si vous saviez...!



Saviez-vous que Warren, du duo nantais KO KO MO, a fait ses premières gammes sur les bancs de l'école rezéenne ? Que l'élève le plus âgé a 89 ans et le plus jeune 7 ans ? Que le piano et la flûte traversière et la guitare ne sont pas les seuls instruments enseignés ? Et que la danse contemporaine fait aussi partie des cours que l'on peut suivre dans l'établissement ?

En 2023, La Balinière renouvelle son projet d'établissement. Pour aider à l'élaborer, elle met en place un sondage en ligne pour recueillir le point de vue et la connaissance des habitants qui ne sont pas inscrits à l'école de musique et de danse.

L'occasion de déconstruire un bon nombre d'idées préconçues.



**INFOS** – Centre musical  
de la Balinière, 02 51 70 78 20



PETITE ENFANCE

Parmi les structures municipales accueillant les 0-3 ans : la crèche L'enfant d'eau.

# Une nouvelle crèche municipale de 60 places en 2026

## PAROLE À L'ÉLU

**JEAN-MAX BOROT,**  
conseiller municipal en charge de la petite enfance



« Favoriser l'épanouissement des enfants dès leur plus jeune âge est une ambition importante pour l'équipe municipale. Nous nous étions engagés à augmenter le nombre de places d'accueil collectif sur la durée de notre mandat. Ce que nous faisons en créant 91 places supplémentaires. »

**Bonne nouvelle pour les futurs parents : une crèche municipale ouvrira en 2026 à la Trocardière. La Ville réservera également des berceaux dans deux structures privées. Soit au total 91 nouvelles places proposées par la municipalité durant le mandat.**

« Je n'ai pas de place en crèche », « Je ne trouve pas de nounou » : quel parent n'est pas un jour passé par là ? À Rezé comme ailleurs, on manque de places pour les 0-3 ans en particulier dans les structures, d'accueil collectif. Et les demandes sont toujours plus nombreuses : 594 enregistrées l'an dernier. « Nous n'avons pu répondre favorablement qu'à seulement 15 % des familles en accueil collectif municipal et associatif », explique Jean-Max Borot, conseiller municipal en charge de la petite enfance. « Trop peu », regrette l'élu. À son arrivée, l'équipe municipale a souhaité prendre le problème à bras-le-corps. « Aucune

place en crèche municipale n'a été créée depuis 2008 alors que Rezé accueille chaque année de nouvelles familles. Élargir notre offre était donc une priorité. »

## 60 BERCEAUX À LA TROCARDIÈRE

Initié par la précédente municipalité, le projet de construction d'un multiaccueil au Chêne-Gala a vite été écarté. « Car devenu trop coûteux au regard du nombre de places supplémentaires créées », explique Jean-Max Borot. Lui a été préférée la réalisation d'une crèche à la Trocardière. « Elle sera située au niveau du parking boulevard

## REPÈRES

**14**  
crèches ou microcrèches  
(dont 6 municipales,  
2 associatives, 6 privées)

**227**  
assistants maternels

**1 029**  
places d'accueil  
pour les 0-3 ans

**11**  
places supplémentaires  
créées en 2021

**80**  
nouvelles places proposées  
par la Ville d'ici à 2026

**51**  
professionnels à la direction  
petite enfance de la Ville

été engagées en 2022. « Un appel à concours d'architecte sera lancé cette année. L'objectif : ouvrir la crèche en 2026. »

## CRÈCHES PRIVÉES : 20 NOUVELLES PLACES RÉSERVÉES

Pour répondre aux besoins des familles, la Ville acquiert également des places dans des établissements privés. Comme à la crèche interentreprises Ba'bees ouverte en 2021 au sein du pôle agroalimentaire. Sa particularité : des horaires élargis (5h45-19h) pour s'adapter aux contraintes des salariés du Min. « Onze places, sur les 56 proposées par la structure, sont réservées à la Ville, ajoute Jean-Max Borot. Un appel d'offres a été lancé pour acheter 20 autres places dans des structures privées : 10 à Babilou, qui doit trouver un local à Rezé, et 10 autres auprès d'un porteur de projet à Ragon. Ce qui portera le nombre de places proposées par la Ville à 250 d'ici à la fin du mandat, contre 170 actuellement. »



## Du fait maison dans les assiettes

Finies la purée en flocons, les omelettes et tartes déjà préparées ou encore la compote industrielle ! Depuis septembre, la cuisine centrale mitonne des petits plats servis aux enfants accueillis dans les crèches municipales. « Nous avons revu tous les menus en lien avec les puéricultrices et les responsables d'établissement, explique Gilbert Gaspari, responsable de la production. Désormais, tout est fait maison avec un maximum de produits bio et label. Une machine nous permet de faire nos propres compotes avec des fruits qui viennent de Vertou. Toute l'équipe de la cuisine centrale s'est mobilisée. » Et ça change tout dans les assiettes ! Chaque jour, 90 repas sont préparés pour les crèches.

## Démarches simplifiées

Pour faciliter les démarches des parents, l'espace citoyen sur le web s'est enrichi. Depuis septembre, les familles peuvent se préinscrire dans les crèches municipales et associatives, régler leurs factures, s'informer sur le Relais petite enfance ou encore le Lieu d'accueil enfants-parents, en seulement quelques clics sur le portail. Au conseil municipal de mars, de nouvelles modalités d'inscription dans les crèches municipales et associatives seront soumises au vote des élus. « Là encore, l'objectif est de simplifier le fonctionnement pour les parents et de permettre la tenue d'une seule commission d'attribution des places par an », explique Jean-Max Borot. L'élu président, aux côtés des professionnels de la petite enfance, cette instance chargée d'étudier les demandes des parents. « Souvent mal compris, les critères d'attribution des places seront précisés et portés à la connaissance des familles afin d'être plus lisibles. »

INFOS – 02 51 70 75 50,  
espace-citoyens.net/reze

## >> ENCOURAGER LES INITIATIVES PRIVÉES

« La Ville ne peut à elle seule satisfaire toutes les demandes, tient à souligner l' élu. Nous encourageons la création de nouveaux modes de garde tels que les maisons d'assistants maternels. Nous accompagnons, au sein du Relais petite enfance, l'installation de nouveaux assistants maternels car beaucoup sont partis en retraite. Et nous soutenons les initiatives privées. » Il y a quelques mois, une microcrèche de 12 places a ouvert dans l'écoquartier de la Jaguère, portée par la structure Accueil et éveil des jeunes enfants (AEJE). « Une crèche privée verra également le jour dans la ZAC Pirmil-les Isles. »

## UN NOUVEAU CAP POUR LES CRÈCHES

En 2021, la Ville a renouvelé son projet éducatif qu'elle a souhaité élargir aux 0-25 ans. « Un nouveau cap a été fixé avec des objectifs prioritaires, précise Jean-Max Borot. Comme renforcer l'offre d'accueil, adapter les repas aux tout-petits (lire encadré), développer les propositions d'ouverture culturelle, améliorer les temps d'accueil ou encore renforcer la communication avec les parents. » Un projet d'établissement, commun à l'ensemble des structures municipales, en découle. « Nos crèches et les professionnels petite enfance sont engagés dans une démarche inclusive, écologique et responsable. » Avec des actions concrètes comme l'utilisation de couches ecolabellisées, les projets d'achat de jeux et de livres issus du réemploi et non stéréotypés, ou encore la participation à un projet artistique, le Festival petits



### FACILE À LIRE

Il n'y a pas assez de places dans les crèches.

Les élus de Rezé ont donc décidé de créer une nouvelle crèche à la Trocardière et d'acheter des places dans les crèches qui n'appartiennent pas à la Ville.

et grands, dont la prochaine édition aura lieu en avril. « Nous réfléchissons à faire évoluer l'une de nos structures en crèche semi-plein air pour reconnecter les enfants à la nature. »

## COMMENT LA VILLE ACCOMPAGNE-T-ELLE LES PARENTS ?

Pour les accompagner dans leur recherche d'un mode de garde, parents et futurs parents peuvent compter sur le Relais petite enfance. Sur place : des professionnels à leur écoute pour répondre à leurs questions. « La Ville a également développé des dispositifs d'accompagnement et de soutien à la parentalité », poursuit l' élu. Comme le

Lieu d'accueil enfants-parents municipal, ouvert le mardi matin et le vendredi après-midi au cœur du quartier Château. Il offre une pause chaleureuse aux parents accompagnés de leurs enfants âgés de 0 à 4 ans. Au même endroit, des permanences Point écoute familles sont proposées le mardi après-midi, deux fois par mois. Un psychologue reçoit gratuitement les parents. « Des actions complémentaires à celles menées par les centres socioculturels », conclut l' élu.

**INFOS** – Relais petite enfance :  
allée de Provence, 02 51 70 75 50,  
petiteenfance@mairie-reze.fr,  
espace-citoyens.net/reze  
Lundi, mercredi et vendredi :  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.  
Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30.

## La Ville aux côtés des assistants maternels

La majorité des petits Rezéens sont accueillis chez un ou une assistante maternelle. Elles et ils sont aujourd'hui 227 à exercer dans la commune, avec 754 places proposées. Depuis plusieurs années, la Ville les soutient dans leur professionnalisation. « Le Relais petite enfance est aussi un lieu ressource pour les professionnels. Il informe, accompagne et oriente les assistants maternels et les candidats à l'agrément, explique Jean-Max Borot, conseiller municipal en charge de la petite enfance. Il leur propose également des ateliers d'éveil musical et corporel, des séances à la médiathèque et des matinées ludiques. » Près de 130 rendez-vous accessibles gratuitement sont au programme de la saison 2022/2023. L'an dernier, 76 assistants maternels et 3 gardes à domicile y avaient participé. C'est le cas de Julie Dubois, 38 ans, installée à Rezé depuis un an et demi, conquise par les différentes propositions : « Ce sont toujours de très bons moments, aussi bien pour les enfants, que je vois s'éveiller, expérimenter et interagir avec d'autres, que pour moi qui ai l'occasion de parler avec mes homologues et les professionnels du Relais. Je reviens toujours avec des idées d'activités à reproduire à mon domicile ! »



Matinée ludique organisée le 26 janvier par la Ville.



Les habitants tirés au sort se sont réunis pour la première fois le 26 janvier.

## DIALOGUE CITOYEN

# Au travail, l'observatoire des engagements !

**Jeudi 26 janvier, les membres de l'observatoire des engagements se sont retrouvés pour la toute première fois. Cette nouvelle instance est chargée d'examiner la mise en œuvre du projet de mandat et d'en rendre compte au public.**

Les promesses faites par les élus durant la campagne sont-elles tenues ? C'est à cette question que vont devoir répondre les membres de la nouvelle instance démocratique : l'observatoire des engagements. Pour cela, ils auront à se pencher sur les 57 points énoncés dans le programme de la majorité et à choisir, chaque année, ceux qu'ils souhaitent étudier de manière plus approfondie.

### VINGT MEMBRES TIRÉS AU SORT

Vingt habitants, âgés de 20 à 80 ans et issus des différents quartiers, ont accepté la proposition de la Ville d'intégrer l'observatoire des engagements. « Nous avons procédé à un tirage au sort sur liste téléphonique

pour constituer le groupe. Cette méthode de recrutement démocratique permet d'aller chercher des personnes plus éloignées du politique et de nourrir la relation citoyens-élus », explique Eva Paquereau, adjointe en charge du dialogue citoyen. Parmi les volontaires, certains avouent être venus « par curiosité » du fonctionnement de l'action publique, d'autres « pour arrêter de râler devant leur télé ». La première réunion a permis à chacun de se présenter et de dessiner les contours de leurs missions. Des points d'étape seront régulièrement faits entre le groupe et la collectivité. Un premier bilan est programmé en fin d'année.

**INFOS** – jeparticipe.reze.fr (rubrique Projets)

VILLE-NATURE

# Le logement, une urgence sociale et écologique

Martine Métayer, conseillère métropolitaine et conseillère municipale en charge de l'aménagement, l'espace public, l'habitat et les mobilités, et Claire Guiu, adjointe en charge des droits des sols et de la ville-nature.

**Comme de nombreuses métropoles françaises, celle de Nantes est confrontée à une forte augmentation de sa population, et Rezé n'échappe pas à un besoin croissant de logements. Y répondre en préservant l'environnement et la qualité de vie de tous constitue une équation complexe que la Ville s'attache à résoudre.**

Rezé a gagné plus de 1 000 habitants ces seules deux dernières années. Au cœur de la métropole, la commune est soumise à une forte demande de logements, due à l'arrivée de nouveaux habitants, mais aussi à des évolutions sociales et sociétales

induisant des changements de modes d'habitat, notamment l'accroissement du nombre de « petits ménages » constitués de personnes seules ou seules avec des enfants. L'augmentation des gardes alternées et le vieillissement de la population sont aussi des facteurs importants à prendre en compte dans la création ou la transformation de l'habitat.

Même sans augmentation du nombre d'habitants, ces seuls changements sociétaux nécessiteraient la création dans la métropole de 4 000 logements par an ; l'arrivée régulière de nouveaux habitants impose de prévoir 2 000 logements supplémentaires.

## LE PLH, UN OUTIL POUR RÉPARTIR ET ADAPTER LES CONSTRUCTIONS

Pour répondre au mieux à la demande, les 24 communes de Nantes Métropole se sont dotées d'un programme local de l'habitat (PLH) sur six ans (2019-2025), dont l'ambition est de permettre à tous les habitants de la métropole de bien vivre en disposant d'un foyer qui corresponde à leurs besoins : petits logements, logements familiaux, habitat participatif ou intergénérationnel, colocations, logement social, logement pour les seniors, qui représentent plus de 30 % de la population rezéenne... Pour cela, il est projeté de

construire 6 000 logements diversifiés par an dans le territoire métropolitain. Le programme local de l'habitat, qui vise aussi la généralisation de nouveaux bâtiments à énergie positive et des matériaux plus écologiques, permet d'aborder la question du logement à l'échelle métropolitaine, pour adapter et répartir la localisation des constructions, leur nombre et leur typologie.

## LOGEMENT SOCIAL : 23,41 % À REZÉ

Alors que 70 % de la population française est éligible aux logements sociaux, le nombre de ces derniers est loin de correspondre à cette réalité. Dans le territoire de l'agglomération, plus de 50 000 logements sont gérés par des bailleurs sociaux, Rezé en compte 4 704 (soit 23,41 %). En 2021, la métropole nantaise recensait 37 000 demandes dont 2 252 avec Rezé en premier choix. Et 331 logements sociaux ont été attribués dans la commune, majoritairement à des personnes seules et à des familles monoparentales.

## UNE VILLE PLUS DENSE, MAIS DE FAÇON TRÈS ENCADRÉE

« S'il nous faut construire pour répondre à la demande et à l'urgence sociale, il nous faut également renforcer et expérimenter de nouvelles façons plus écologiques d'urbaniser, végétaliser les cours d'écoles comme nous le faisons, développer les trames vertes et bleues, lutter contre les îlots de chaleur. Et redonner sa place au vivant, la ville n'en sera que plus vivable », précise Claire Guiu, adjointe en charge des droits des sols et de la ville-nature. Rezé impose aux porteurs de projets immobiliers



Tiny house à la Maillardière.

## Se loger autrement : habitat participatif, tiny houses...

Si les évolutions sociétales génèrent de nouveaux besoins, elles font aussi émerger des idées. En partageant, on peut réaliser des économies d'argent et... de mètres carrés. Si, individuellement, chacun a besoin de chambres, cuisine et salle d'eau, d'autres espaces tels que buanderie, atelier et pièce de réception, par exemple, peuvent être mutualisés. On réduit ainsi la taille des logements sans perdre en confort et en gagnant en socialisation. C'est le pari de l'habitat participatif, comme celui de la Jaguère, qui réunit 43 habitants, âgés de 6 mois à 67 ans, investis dans un projet qui, tout en préservant la vie privée de chacun, permet à tous de bénéficier de services communs et de pratiquer entraide et solidarité. C'est également l'esprit du village de tiny houses "minimaïsons" créé fin 2021, où s'ajoute une volonté de sobriété, d'autonomie et de mobilité : chaque foyer vit dans peu de mètres carrés mais profite d'un jardin et d'espaces communs. Des solutions encore marginales mais amenées à se développer.

un cadre qui va au-delà de ce qui est prévu dans le PLUm (plan local d'urbanisme métropolitain) : elle exige le 1m<sup>2</sup> construit = 1m<sup>2</sup> de pleine terre, veille à la qualité environnementale des projets, instruit les permis de construire avec l'aide d'un architecte et d'un paysagiste conseil.

Pour autant, l'équation reste complexe. L'augmentation du coût

de la construction et le manque de ressources humaines fragilisent les projets qualitatifs et font que peu de demandes de permis de construire sont déposées actuellement dans la commune. C'est une réaction en chaîne, puisque la raréfaction du foncier induit ensuite une augmentation de son prix. Il faut pourtant bien répondre à la ➤

## Dix logements d'accueil temporaire

Rezé dispose de quatre logements « sas » (auxquels s'ajouteront cinq nouveaux cette année) qui accueillent de manière transitoire des personnes qui étaient en habitat précaire. Un logement est également mis à disposition pour la mise à l'abri temporaire de femmes victimes de violences, ainsi que des terrains d'insertion pour des migrants d'Europe de l'Est. Des associations comme Trajet, Toit à moi ou Cent pour un participant à l'effort mais « cela reste évidemment insuffisant quand on sait que le nombre de personnes sans domicile a fortement augmenté depuis dix ans et que le 115 comme les centres d'accueil de demandeurs d'asile sont chroniquement saturés, constate Loïc Chusseau, premier adjoint délégué à l'action sociale. Il est plus qu'urgent que l'État, qui doit assurer à toute personne sans abri un hébergement, crée les places nécessaires de façon pérenne ».

>> demande croissante de logements, de toutes catégories, sans diminuer les exigences sur la qualité architecturale et environnementale des constructions. C'est la ligne directrice de la conception des zones d'aménagement concerté rezéennes : Pirmil-les Isles (2 200 logements), Château (280 logements mais 80 démolitions et 12 logements restructurés), troisième tranche de la Jaguère (177 logements).

### DES SOLUTIONS CONCERTÉES AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

« Est-il envisageable ou souhaitable de concentrer toute la population dans les métropoles ? Le problème se situe à l'échelle nationale en termes d'aménagement du territoire. Nous

nous interrogeons en effet sur les effets de la métropolisation. Cette question peut aussi être traitée à l'échelon local, par un travail d'alliance avec les territoires de proximité, notamment ceux qui sont en perte d'activité, dans le but de délocaliser l'emploi pour utiliser les friches industrielles et les logements vacants, estime Martine Métayer, conseillère métropolitaine et conseillère municipale en charge de l'aménagement, l'espace public, l'habitat et les mobilités. Ne pas concentrer toutes les activités au même endroit serait bénéfique pour les territoires et la population, et générerait moins de déplacements. Ce travail commence, en concertation avec les communes limitrophes de la métropole nantaise, avec la métropole rennaise voisine et la Vendée, jusqu'à La Roche-sur-Yon. »

### MOINS DE VOITURES POUR LIBÉRER DE L'ESPACE DANS LA VILLE

« Au-delà du droit primaire à se loger, c'est le droit à la ville pour tous que nous recherchons tout en limitant les déplacements. La ville du quart d'heure doit permettre aux habitants de trouver emploi, habitat, loisirs et équipements à proximité ou en utilisant des moyens de déplacement non polluants et accessibles. Pour préserver la santé des habitants et lutter contre le réchauffement climatique, il faut réduire la place de la voiture. Mais la voiture, même électrique, en mouvement ou à l'arrêt, occupe un espace considérable. Cet espace peut être dédié à d'autres aménagements, cela nécessite de favoriser et d'offrir offrir d'autres modes de déplacement », conclut l'élue.



#### FACILE À LIRE

Il y a besoin de plus en plus

de logements à Rezé et dans la métropole. Les élus de Rezé veulent répondre aux demandes de logements tout en gardant une ville agréable respectant l'environnement. C'est pour cela que des logements vont être construits notamment dans le nouveau quartier Pirmil-les Isles.

### Nouvelle modification du PLUm : donnez votre avis

Nantes Métropole va procéder à une nouvelle modification du plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm). Vous avez la possibilité de faire part de vos observations ou propositions du 13 mars au 14 avril. Rendez-vous sur [metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr) (rubrique Participer/ Concertation préalable aux projets) ou à la mairie de Rezé.

INFOS – [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique Actualités)



La Ville instruit les permis de construire avec l'aide d'un architecte et d'un paysagiste-conseil.

## JEUNESSE

# Violences sexuelles : libérer la parole des victimes mineures

**L'inceste : un sujet tabou. Pour aider les victimes à briser le silence, la Ville a ouvert un nouvel espace d'expression et d'écoute. D'autres actions de sensibilisation auprès des écoliers et associations sont sur les rails. Toutes font partie du plan municipal de protection des mineurs.**

Depuis octobre, l'association SOS inceste et violences sexuelles tient chaque mois une permanence gratuite au centre socioculturel Château (à partir d'avril, deux permanences mensuelles le vendredi matin). Un nouvel espace d'écoute souhaité par la Ville pour permettre aux victimes et à leurs proches de s'exprimer sur des traumatismes subis durant l'enfance mais aussi à l'âge adulte. « En France, une personne sur dix est victime d'inceste et 160 000 enfants par an sont confrontés à des violences sexuelles, rappelle Cathy Milard, directrice de l'association. Leur donner le droit de s'exprimer, c'est une première étape dans



Charlotte Vilain, psychologue, reçoit les habitants lors des permanences de l'association SOS inceste et violences sexuelles.

leur parcours de reconstruction. Notre rôle : les écouter, les rassurer, les orienter et surtout ne pas banaliser leur histoire. » Une psychologue reçoit en entretien individuel les premiers et troisièmes vendredis matin du mois (ouvert aux plus de 15 ans, sur inscription au 02 22 06 89 03 ou [asso@sos-inceste.org](mailto:asso@sos-inceste.org)).

### PROTECTION DES MINEURS RENFORCÉE

« Un plan de protection des mineurs avait été initié en 2019 par la précédente municipalité. Nous avons souhaité le poursuivre et l'amplifier, explique Isabelle Coirier, adjointe en charge du pôle enfance et jeunesse. L'École des parents et des éducateurs continue d'animer les points écoute jeunes mais aussi familles que nous avons doublés en 2022. Ces espaces d'expression sont complémentaires au lieu d'accueil enfants-parents, aux interventions auprès des collégiens et aux dispositifs mis en place par les centres socioculturels. »

### DANS LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS

« D'autres actions verront le jour en 2023, annonce l'élue, notamment des interventions dans les écoles. » Avec l'association Les mots libres pour aborder

la violence sous ses différentes formes (racket, harcèlement, attouchements...) via du théâtre-forum. Une autre association, Colosse aux pieds d'argile, mènera également une première action de sensibilisation dans le milieu associatif. Une conférence destinée aux responsables, encadrants et bénévoles aura lieu samedi 18 mars. L'objectif : les aider à repérer des situations à risques. D'autres interventions pouvant prendre la forme de réunions, conférences, tables rondes... seront programmées. « À ces actions visant à sensibiliser et libérer la parole s'ajoute tout le travail mené par les services municipaux autour des procédures d'alerte et de traitement des situations », conclut Isabelle Coirier.

INFOS – [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique Pratique/ Prévention et sécurité/Protection/ Protéger les enfants et les adolescents)

### PAROLE À L'ÉLUE

ISABELLE COIRIER, adjointe en charge du pôle enfance et jeunesse



« La Ville a fait de la protection des mineurs une priorité. Inscrite dans le nouveau projet éducatif de territoire Grandir et vivre ensemble à Rezé, elle fait l'objet d'un plan d'actions dédié. Nous développons la prévention et offrons des espaces d'écoute dans lesquels enfants, jeunes, parents peuvent s'exprimer. »



#### FACILE À LIRE

La Ville propose aux jeunes et

aux familles des endroits pour parler de leurs difficultés. Un nouvel endroit est ouvert pour parler des violences.





PONT-ROUSSEAU

## Au Tourbillon, déco de créateurs et dépôt-vente



La boutique de Christine Charrier : une véritable caverne d'Ali Baba.

Depuis le 27 janvier, Le Tourbillon propose des objets de décoration de seconde main ou façonnés par des créateurs locaux.

La rue Félix-Faure est en passe de venir « la » rue des amateurs de recyclage, seconde main, zéro déchet... À côté de Miss Récup & recycle et de La Ritournelle (vêtements et accessoires de seconde main), voisinant Naðak (brocante) et Colegram (alimentation en vrac), voilà Le Tourbillon, une boutique réunissant créateurs et objets de décoration en dépôt-vente. « Après avoir travaillé dans l'économie sociale et solidaire, sensible à l'écologie et au non-gaspillage, j'ai eu l'idée de cette boutique qui marie mon goût pour la décoration et pour le

recyclage », explique Christine Charrier. On trouve chez elle des objets en tous genres, depuis le bouton de porte à 1€ jusqu'au siège de créateur à 600€. Mais aussi des abat-jour, des coussins, des objets détournés en lampes, des tableaux... Pas moins de 17 créateurs, très majoritairement rezéens, présentent leurs œuvres parmi les multiples objets qui peuplent étagères et tables. Pour exposer, il suffit d'envoyer la photo de l'objet à Christine, qui fixera un rendez-vous pour établir un contrat de vente.

**INFOS** – 27, rue Félix-Faure, 06 86 96 02 80, [letourbillonreze@gmail.com](mailto:letourbillonreze@gmail.com)

TRENTEMOULT-LES ISLES ET REZÉ-HÔTEL DE VILLE



## Quinzaine de la parentalité : cultivons nos différences !

La 15<sup>e</sup> Quinzaine de la parentalité organisée par le centre socioculturel Loire-et-Seil nous invite à découvrir en famille la richesse et la diversité de nos différences, et à les cultiver !

Après « Rêvons, tout est possible » en 2022, la 15<sup>e</sup> édition de la quinzaine de la parentalité tourne cette année autour de la thématique « cultivons nos différences » : « Handicap, couleur de peau, ou "singularités". Nous sommes tous différents et c'est tant mieux ! », affirme Émilie Harnois, animatrice au centre socioculturel Loire-et-Seil qui coordonne l'événement. Nous souhaitons nous questionner sur le respect et le vivre ensemble, tout en passant de bons moments en famille. »

Il y aura des spectacles, des ateliers accessibles à tous, des courts-métrages... On apprendra à cuisiner différemment en

tenant compte d'allergies et d'intolérances alimentaires, ou de convictions personnelles. On découvrira le yoga adapté, on participera à des jeux, on assistera à des conférences, on se bandera les yeux ou on testera le déplacement en fauteuil pour se mettre un peu mieux à la place de personnes porteuses de handicap... Le programme a été coconstruit par l'équipe de bénévoles, les partenaires (Arpej, Espace départemental des solidarités, cinéma Saint-Paul, CAF, différents services de la Ville) et bien sûr avec les parents et les habitants du quartier « pour coller au plus près aux besoins et envies repérés dans le quartier ».



Du 17 au 23 mars, des animations à découvrir en famille.

Tout est gratuit, mais sur inscription car le nombre de places est limité.

**Du vendredi 17 mars (inauguration à 18h30) avec présentation du programme) au samedi 25 mars.**

**INFOS** – 02 40 84 45 50, [cscloireetseil.over-blog.com](http://cscloireetseil.over-blog.com)

LA BLORDIÈRE

## Le bois des Naudières s'étend

Ouvert aux habitants l'été dernier, le bois des Naudières s'agrandit. Une deuxième entrée sera aménagée avenue des Lilas et des jeux pour enfants installés.



Quand le thermomètre s'est affolé l'été dernier, il n'y avait certainement pas meilleur spot pour se rafraîchir que le bois des Naudières. Un poumon vert de 8 000 m<sup>2</sup> acquis et réaménagé par la Ville que les habitants ont pu investir fin juin. L'espace vient même de gagner du terrain grâce à l'achat,

noté au conseil municipal de décembre, d'une parcelle de 716 m<sup>2</sup> attenante au bois qui appartenait à la congrégation des Missions africaines. « Une seconde entrée (avenue des Lilas) sera ainsi créée en plus de celle déjà existante (impasse des Pélouées) permettant de traverser le bois », explique Agnès Cabaret-Martinet, conseillère municipale en charge des jardins et espaces verts. Le hangar

présent sur cette nouvelle partie sera quant à lui démolé, des arbres seront plantés et des bancs installés. » Autre aménagement prévu : une aire de jeux naturelle. Pont de singe, poutres, balançoire en nid d'oiseau devraient se fondre dans le parc cet été.

**INFOS** – [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique La Ville/Le territoire/Balades et parcs)

CHÂTEAU

## La belle histoire d'Anne Rivière

Alors enseignante, l'autrice a un jour envoyé un récit à un éditeur en suivant le conseil d'un élève. Ses histoires ont depuis trouvé un large public parmi les enfants et les ados.



Sa cousine a été la toute première lectrice de ses contes enfantins. Depuis, Anne Rivière n'a jamais cessé d'écrire des histoires, mais ses lecteurs sont bien plus nombreux. Publiée régulièrement dans les collections J'aime lire et Je bouquine, l'autrice rezéenne a d'abord été enseignante. C'est même sur les conseils d'un élève au nez fin qu'elle a pour la première fois contacté un éditeur. Anne Rivière invente des récits pour différents publics, tout-petits, ados, jeunes adultes, avec une prédilection pour les nouveaux lecteurs, à travers la série « Les enquêtes du CP » chez Bayard. « Avoir enseigné en CP me sert pour choisir les mots », relève-t-elle. Science-fiction, sorcières et océans peuplent son univers. Un univers qu'elle va décliner en bande dessinée, avec trois projets en cours autour de la science-fiction, deux pour adultes et un pour enfants. « J'aime bien ne pas faire toujours la même chose », souligne l'autrice, qui souhaite aussi illustrer elle-même l'un de ses albums. Anne Rivière a fait le choix, pour nourrir son imaginaire, du coworking,



Anne Rivière écrit pour les tout-petits, ados et jeunes adultes.

au sein de l'atelier des Mékanistes,, désormais installé rue Victor-Fortun. « Je préfère travailler en compagnie plutôt que dans la solitude, cela me motive », explique-t-elle.

**INFOS** – [anne-riviere.com](http://anne-riviere.com)

LA BLORDIÈRE



## Le carnaval revient au Chemin bleu

**Samedi 25 mars, le défilé serpentera de l'école Ouche-Dinier jusqu'au centre socioculturel, où goûter et animations attendront petits et grands.**

Après le succès de l'édition 2021, les coorganisateur du carnaval – parents d'élèves de l'école Ouche-Dinier, amicale laïque (Alod) et centre socioculturel Jaunais-Blordière – renouvellent leur partenariat. Samedi 25 mars, le défilé coloré et festif partira vers 15h de l'école Ouche-Dinier, descendra la rue de la Paix, sera accueilli en musique sur le quai Léon-Sécher pour terminer son périple au Chemin bleu. Là, les animateurs du centre socioculturel (CSC) ont concocté un programme d'animations et de spectacles alléchant, pour les tout-petits jusqu'aux ados. Mais marcher ça creuse ! Un goûter sera proposé par les parents d'élèves (FCPE).

### ATELIER DÉGUISEMENTS AU CSC

« Nous sommes une cinquantaine de bénévoles mobilisés, on peut encore nous rejoindre », lance Brice Morel, l'un des organisateurs de la journée. Pour le CSC, qui aménagera un espace au calme pour les tout-petits, ce temps festif est « une belle opportunité de faire



venir les familles, l'un de nos publics prioritaires, au Chemin bleu », explique sa directrice, Cécile Bons.

L'an dernier, les riverains du quartier, ont été nombreux à regarder, amusés, le défilé. Ils sont de nouveau invités à le suivre pour partager un moment de convivialité intergénérationnel. Depuis février, la préparation monte en puissance au centre socioculturel

où des habitants, petits et grands, fabriquent masques, accessoires de costumes et marionnettes. Certains déguisements s'annoncent hauts en couleurs, tant au sein de l'équipe du périscolaire que de celle du CSC !

**Samedi 25 mars, vers 15h, départ de l'école Ouche-Dinier.**

INFOS – 02 28 44 40 00

TOUS QUARTIERS

## Et si on apprenait à coudre ?



Réparer, transformer ou créer du linge, cela s'apprend, grâce à des cours dans tous les quartiers.

Récoudre un bouton n'est déjà pas évident pour tout le monde. Quant à changer une fermeture Éclair, faire un ourlet, ajuster un vêtement à ses mesures, voire réaliser soi-même la robe de ses rêves... cela nécessite un minimum d'apprentissage. En contrepartie : le plaisir de faire soi-même et de réaliser de belles économies en réparant ou transformant des vêtements usagés, ou en fabriquant simplement ses carrés à démaquiller, par exemple. À Rezé, plusieurs ateliers proposent des cours, individuels ou par petits groupes, adaptés au niveau et aux besoins, voire aux rêves, de chacun. On peut y apprendre à utiliser sa propre machine ou l'une de celles mises à disposition, et à exécuter des choses simples ou aller jusqu'à se lancer dans la création.

**Centre socioculturel Ragon :** mercredi 19h30-22h, en alternance débutants/confirmés – selon quotient familial (QF), 45€ à 125€/an, et ateliers avec ADT 44 un vendredi sur deux, 9h-11h30 – 9, rue du Vivier – 02 28 25 29 40 – cscragon.centres-sociaux.fr

**Centre socioculturel Château :** atelier couture ados dès 10 ans le



mercredi de 14h à 15h30 – selon QF, 30€ à 95€/an – 11, place Jean-Perrin – 02 51 70 75 70 – cscchateau.fr

**CSC Loire-et-Seil :** avec ADT 44, lundi 9h-12h semaines impaires, gratuit pour familles ; mercredi 18h-21h (complet) – 16, avenue du Maréchal-de-Tassigny – 02 40 84 45 50 – cscloireetseil.over-blog.com

**Centre socioculturel Jaunais-Blordière :** cours de couture le samedi (complet) ; échanges couture : savoir-faire et pratiques (apporter ses travaux de couture) le mardi de 14h à 17h ou un samedi par mois de 9h30 à 13h30 et de 14h à 18h – gratuit sur inscription + adhésion annuelle 7€/foyer ; stages ou ateliers pendant les vacances – 4, square Émile-Blandin – 02 28 44 40 00 – www.csc-jaunaisblordiere.org

**Miss Récup & Recycle :** cours groupes : samedi 10h30-13h, mercredi 14h30-17h, adhésion annuelle 15€ + 10€/h, 90€/10h ; cours individuels : 15€/h, 140€/10h – 49, rue Alsace-Lorraine – 02 53 97 36 76 – missrecupetrecycle.com

**Mielanis :** Mélanie Bocquel – cours avec deux élèves les lundis, jeudis, vendredis et samedis 9h30-12h30 et 13h30-16h30 ; forfait 21 heures (7 cours de 3 heures, valable un an) : 378€ ; 12 heures (4 cours de 3 heures, valable 6 mois) : 228 € ; 3 heures : 30€ – 65, rue Aristide-Briand – 06 81 39 28 45 – mielaniscouture.blogspot.fr

**Sybille Zouaoui :** mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h – 25€/2h – 25 bis, rue du Bas-Landreau – 06 99 52 67 38 – Page Facebook SybilleZouaouiAtelierCouture.

### LES ÉLUS DE QUARTIERS À VOTRE ÉCOUTE

Chaque habitant peut rencontrer son élu de quartier et lui faire part d'informations lors de permanences organisées chaque mois. Il est recommandé de prendre rendez-vous en amont auprès du secrétariat des élus.

- **Château :** Annie Hervouet, mardis 7, 14, 21, 28 mars et 4 avril, de 9h30 à 10h30, local des médiateurs (place François-Mitterrand).
- **La Blordière :** Jean-Louis Gaglione, samedis 4 mars et 1<sup>er</sup> avril, de 10h45 à 11h45, salle de la Noëlle.
- **La Houssais :** Roland Bouyer, samedis 4 mars et 1<sup>er</sup> avril, de 10h30 à 11h30, centre André-Coutant.
- **Pont-Rousseau :** Laurent Le Breton, samedi 4 mars, de 10h à 11h, salle Jean-Baptiste-Vigier.
- **Ragon :** Anaïs Gallais, samedis 4 mars et 1<sup>er</sup> avril, de 11h à 12h, centre socioculturel Ragon.
- **Rezé-Hôtel de ville :** Didier Quéraud, vendredis 3 mars et 7 avril, de 17h à 18h, hôtel de ville.
- **Trentemoult-les Isles :** Benjamin Gellusseau, samedi 4 mars, de 11h à 12h, Maison des Isles.

INFOS – Secrétariat des élus, 02 40 84 43 47



Atelier Sybille Zouaoui.



CSC Ragon.



Miss Récup et Recycle

# Tramway : la ligne 2 a trente ans

**En septembre 1992, le tramway faisait son grand retour à Rezé. Coup de projecteur sur une décision politique et un chantier qui ont durablement transformé la ville.**

En septembre 1992, Rezé est de nouveau sur les rails ! Le tramway fait son grand retour au début du mois et, le 26 septembre, une grande fête célèbre l'inauguration de la ligne 2 (devenue la ligne 3). Pour l'occasion, de nouvelles rames sont apparues, accessibles aux personnes à mobilité réduite, et pouvant accueillir jusqu'à 340 voyageurs sur 39,40 m de long. L'éclipse du tramway sur la métropole nantaise n'aura pas été si longue : c'est en 1958 que le « *Péril jaune* », surnommé ainsi pour sa couleur mais aussi pour les accidents qu'il causait, cessa de rouler. Et dès 1985, Nantes retrouvait un service de tramway, étant l'une des deux villes pilotes, avec Grenoble, choisies par l'État pour relancer ce mode de transport urbain. Face au succès de la ligne 1, les élus de Rezé se positionnent rapidement pour accueillir celle qui



partira du centre de Nantes vers le sud. Le président du Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'agglomération nantaise (Siman, « ancêtre » de Nantes Métropole) et

maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, et son homologue de Rezé, Jacques Floch, en valident le principe et un tracé se dessine. Alors que l'ancienne ligne filait jusqu'aux Trois-Moulins, le nouveau tramway traversera le Château, avec l'objectif d'ouvrir ce quartier sur l'extérieur pour le désenclaver. Quant au terminus et au dépôt, ils prendront

place à la Trocardière, sur un ancien terrain de biccross.

## UN « MONSIEUR TRAMWAY » À LA BAGUETTE

Pour mener le projet, Jacques Floch s'appuie sur Gilles Retière, son adjoint au développement, intronisé « *Monsieur Tramway* ». Celui qui deviendra plus tard maire de la Ville va s'efforcer, avec l'adjoint aux travaux et à l'urbanisme, Jean-Paul David, l'ingénieur, Michel Le Corre, la Semitan et la direction départementale de l'équipement de Loire-Atlantique de « *faire en sorte que le tramway arrive sans qu'il n'y ait d'obstacle* ». Trois points sensibles trouvent leur solution. La rue de la Commune-de-1871 étant trop étroite pour faire passer voitures et tramway, ce dernier se faufile au-dessus du ruisseau de la Balinière entre les arrêts 8-Mai et



En 2006, la ligne 2 est étendue de Trocardière à Neustrie (Bouguenais). Un an plus tard, c'est la ligne 3 qui reprend le terminus de Neustrie, laissant à la ligne 2 le soin de desservir Rezé jusqu'à sa station Pont-Rousseau.

Balinière. La place du Château est complètement revue pour garder un plateau piétonnier, la circulation routière et les parkings nécessaires à l'activité des commerçants. Enfin, pour l'étroite rue d'Anjou, entre la médiathèque et la Trocardière, c'est l'exemple grenoblois qui inspire les concepteurs de la ligne 2 : les voitures rouleront sur les voies du tramway. Pour convaincre des riverains inquiets, Gilles Retière fera même le voyage à Grenoble avec deux d'entre eux. En un peu plus de dix-huit mois, la phase travaux est rondement menée. Les rails sont posés entre janvier 1991 et mars 1992, au rythme de 17m par jour. « *Nous avons saucissonné le chantier, le réalisant tronçon par tronçon, pour permettre aux automobiles de rouler dans Rezé* », explique Gilles Retière. Pour informer les riverains, la lettre « *TramTam* » est publiée tout le temps du chantier, et une famille d'éléphants (certains s'en souviennent peut-être) fait office de mascotte de la future ligne.

## LA VILLE TRANSFORMÉE

Dès son retour, le tramway change la vie de nombreux Rezéens et modifie l'apparence de la ville, sa nature même. « *Nous n'étions plus la même commune de banlieue. La ville était arrivée dans Rezé, avec ses avantages et ses inconvénients* », relate Gilles Retière. L'accès rapide vers Nantes, facilité pour ceux qui n'ont pas de voiture ou sont englués dans les bouchons, ouvre des perspectives. « *J'habitais le quartier du Château. Le tramway m'a permis de choisir l'option que je*

voulais dans un lycée nantais puis d'aller à la faculté en seulement quarante minutes. Je lui dois ma réussite scolaire ! », confie Sophie Barreau. D'autres, comme Alain Valignat, ont fait le choix de venir vivre à Rezé en raison du tramway. « *Nantais depuis toujours, le projet de l'arrivée du tram à Rezé a été déterminant dans ma décision de traverser la Loire pour acquérir une maison rue de la Commune. Je n'ai jamais regretté d'avoir "passé le pont"* », observe-t-il. Au niveau architecture, le tramway a rythmé et embelli la ville. Des places ont été refaites, des liaisons entre quartiers créées et, rien que dans Rezé, 600 arbres et 16 200 arbustes et plantes ont été plantés le long des voies. Au fil des ans, la ligne s'est rallongée vers le nord, puis au sud vers Bouguenais, avant que la gare de Pont-Rousseau n'accueille en 2007 le terminus d'une autre ligne. L'histoire du tramway à Rezé continuera de s'écrire avec les deux nouvelles lignes qui desserviront d'ici quelques années le secteur des Isles.



1992 : inauguration de la ligne 2 du tramway à Rezé. De gauche à droite : Gilles Retière (adjoint au maire de Rezé en charge de l'urbanisme), Jacques Floch (maire de Rezé), Alain Chénard (ancien maire de Nantes qui réintroduisit le tramway à Nantes), Jean-Louis Bianco (ministre de l'Équipement, du Transport et du Logement) et Jean-Marc Ayrault (maire de Nantes).

## La ligne 2 en 1992

- Lancement le 7 septembre
- 5,1 km de voies dont 2,6 km à Rezé
- 13 stations dont 6 à Rezé
- 14 min de trajet entre Trocardière et Commerce

## Un parcours audio le 29 mars

Trois étudiants en master d'histoire publique à Nantes Université proposent un événement pour fêter les 30 ans de la ligne 2. Mercredi 29 mars, dans le cadre des Nocturnes de l'Histoire, ils invitent le public à revivre dans les rames l'histoire de la ligne et de chacun de ses arrêts grâce à un parcours audio. Des animations compléteront ces capsules sonores.

# SORTIR À REZÉ DU 01/03 AU 10/04



♥ NOTRE COUP DE CŒUR

## Voyage photographique à travers « Notre monde »

Envie de voyages, d'évasion ? Du 9 mars au 8 avril, le festival photo d'Atout-Sud vous propose un tour du monde grâce à une centaine de clichés réalisés par 11 photographes. Dépaysement garanti !

Les allées du centre commercial d'Atout-Sud vont à nouveau se transformer en galerie d'art. Du 9 mars au 8 avril, le festival photo y tiendra sa 12<sup>e</sup> édition consacrée à « Notre monde ». Une invitation à la découverte au-delà de nos frontières à travers les regards de 11 photographes. Une centaine de leurs clichés seront exposés durant un mois dans la galerie. À voir également : le travail réalisé par le collectif Image sans frontière, par quatre jeunes talents et par le club photo d'Atout-Sud. Le public pourra aussi choisir l'une des 20 photos en lice dans le cadre du concours « La nature s'invite en ville ». Chaque vote permettra de reverser un euro à l'association Les Blouses

roses. Comme à chaque édition, échanges et convivialité seront au rendez-vous du festival avec des ateliers, des rencontres et des animations. Au programme notamment cette année : des initiations à la photographie, une présentation d'anciens procédés photographiques, un studio photo pour se faire photographier seul, en famille ou entre amis. Porté par une équipe de photographes et les commerçants de la galerie, le festival sera à nouveau l'occasion de se laisser surprendre, s'évader, rêver et faire le plein de découvertes.

**Du 9 mars au 8 avril (du lundi au samedi de 9h30 à 20h).**  
Galerie commerciale Atout-Sud. Entrée libre.  
Rens. festivalphoto-atoutsud.com

### CONCERTS

**SAMEDI 4 MARS À 20H  
RACING CLUB CHORAL**  
Le Racing club choral fête ses 15 ans. Avec deux autres formations : la Chorale sans nom et Ostrich Banana.  
**Théâtre municipal - Tarif : 5€**

**DIMANCHE 12 MARS À 17H  
ENSEMBLE O**  
[La Soufflerie] Un programme élaboré autour de la pièce *Pozgarría da*, création du compositeur basco-croate Petar Klanac pour voix soliste, orgues, gamelan et instruments anciens.  
**L'Auditorium**  
**Tarifs : de 8€ à 16€**

**DIMANCHE 19 MARS À 15H  
UN CHŒUR...  
DES CŒURS**  
La chorale fête ses 20 ans. Au programme : chants classiques et variétés.  
**Église Notre-Dame-du-Rosaire**  
**Entrée libre**

**MERCREDI 22 MARS À 20H  
ABLAYE CISSOKO &  
CYRILLE BROTTTO**  
[La Soufflerie] Le grand maître de la kora Ablaye Cissoko en dialogue avec Cyrille Brotto à l'accordéon sur des chansons délicates et harmonieuses.  
**Théâtre municipal**  
**Tarifs : de 9€ à 21€**

**MERCREDI 29 MARS À 20H  
RUŞAN FILIZTEK**  
[La Soufflerie] Troubadour originaire de Turquie, le joueur de luth saz et chanteur kurde Ruşan Filiztek partage des chansons collectées dans toute l'Asie Mineure mais aussi ses propres compositions.  
**L'Auditorium - Tarifs : de 8€ à 16€**

### DANSE

**JEUDI 23 MARS À 20H  
UNE NUIT ENTIÈRE**  
[La Soufflerie] Au cœur d'un cercle imaginé comme un espace familial et protecteur, les chorégraphes

et danseuses Anna Gaiotti et Tatiana Julien imaginent un corps-à-corps sensuel et combatif.  
**L'Auditorium**  
**Tarifs : de 8€ à 16€**

### THÉÂTRE

**VENDREDI 10 MARS À 21H  
SAMEDI 11 MARS À 21H  
DIMANCHE 12 MARS À 15H  
PROMOTION  
RANDONNÉE**  
Onze comédiens des Roussipontains remontent sur scène pour interpréter une pièce d'Angélique Suttty. Rires assurés.  
**Théâtre municipal - Tarif : 8€, gratuit pour les moins de 16 ans**

**SAMEDI 11 MARS À 20H30  
DIMANCHE 12 MARS À 15H30  
TAILLEUR POUR DAMES**  
Rebondissements en cascades, affabulations et quiproquos rocamboliques, les péripéties s'enchaînent dans cette mythique comédie au rythme endiablé. Avec la comédie Mi-Sèvre mi-raisin.  
**Salle des Roquios - Tarifs : de 4€ à 8€**

### JEUNE PUBLIC

**SAMEDI 18 MARS À 11H ET 17H  
RONCES**  
[La Soufflerie] Dans un conte fantastique doux et énergique, la chorégraphe Capucine Lucas et la compagnie Kokeshi revisitent la figure de la sorcière, devenue symbole d'émancipation. Dès 4 ans.  
**L'Auditorium - Tarifs : de 4€ à 9€**

**SAMEDI 18 MARS  
À 16H ET 17H  
À LA RECHERCHE  
DES BIQUETS PERDUS**  
Revisitez des contes classiques avec un duo de conteuses vitaminées, Debora Di Gilio et Fabienne Morel. Réservé aux 4-8 ans.  
**Médiathèque Diderot**  
**Gratuit. Sur inscription**

### LECTURE

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL À 18H  
TRADUIRE...  
C'EST TRANCHER !**  
Rencontrez Nicolas Richard, qui a traduit plus de 120 auteurs différents de Barack Obama à Thomas Pynchon, de Jack Kerouac à David Lynch. Atelier de traduction participatif de 15h à 17h.  
**Médiathèque Diderot**  
**Gratuit. Sur inscription**



### CINÉMA

**MERCREDI 15 MARS  
À 20H30  
CINÉ-DÉBAT**  
La parole aux femmes avec la diffusion du documentaire *Croquantes*, de Tesslye Lopez et Isabelle Mandin. En présence de la réalisatrice et de deux agricultrices visibles dans le film.  
**Cinéma Saint-Paul - Tarif : 4€**

**VENDREDI 17 MARS  
À 20H30  
FÊTE DU  
COURT-MÉTRAGE**  
Une sélection du meilleur du court-métrage pour mettre en avant la richesse et la diversité de ce format singulier.  
**Cinéma Saint-Paul - Tarif : 2€**

### EXPOSITIONS

**JUSQU'AU 7 JANVIER  
C'EST ARRIVÉ PRÈS  
DE CHEZ VOUS**  
Dix années de recherches archéologiques dans la métropole, avec des découvertes remontant jusqu'à la préhistoire, à découvrir à travers une exposition interactive.  
**Le Chronographe**  
**Tarifs : de 1,50€ à 3€, gratuit pour les moins de 18 ans**

**DU 17 AU 26 MARS  
ARBRES**  
Ornemental, nourricier et protecteur, l'arbre est aujourd'hui le symbole de la nature à défendre. Sept artistes lui rendent hommage à travers peintures, sculptures, installations et vitraux. Proposée par l'association Caviar.  
**Le Trois8 - Entrée libre**

### DÉCOUVERTE

#### (RE)VISITER LA MÉDIATHÈQUE

Vous ne connaissez pas ou peu la médiathèque Diderot ? Les bibliothécaires vous font visiter ! Avec eux, sillonnez tous les espaces, jusqu'aux allées les plus secrètes. Vous en saurez plus sur les actions et collections de la médiathèque. Et si ce n'est pas déjà fait, vous pourrez prendre votre carte d'abonnement ! Elle est gratuite depuis mars 2021.  
**Samedi 25 mars à 11h et vendredi 31 mars à 18h. Médiathèque Diderot. Gratuit. Sur inscription. Rens. 02 40 04 05 37, mediatheque.reze.fr**



### SOLIDARITÉ

#### BARAKÀLIVRES : DES LIVRES PAR MILLIERS

Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges ! Les 18 et 19 mars, la BaraKàlivres est de retour au Château. Romans, documentaires, bandes dessinées, mangas, littérature classique et jeunesse, polars, vieux livres - tous triés, nettoyés et classés par une centaine de bénévoles - y seront vendus à petits prix pour la bonne cause. Les recettes permettront de soutenir financièrement les programmes des associations humanitaires Les Amis des enfants du monde et Juley, enfants du Ladakh. Dix tonnes d'ouvrages vous attendent ! À suivre : une exposition d'art solidaire organisée à Trememoult les 1<sup>er</sup> et 2 avril à la Maison des Isles.  
**Samedi 18 mars de 15h à 19h et dimanche 19 mars de 10h à 18h. Gymnase Château-Nord, 18, allée de Provence. Entrée libre. Rens. amisdesenfantsdumonde.org ; juley.ladakh.free.fr**

### SPECTACLE

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL À 20H30  
GRAND SHOW  
D'HUMOUR**  
Participez à la 1<sup>re</sup> édition d'un concours d'humoristes : six artistes en scène, quatre prix attribués dont un par le public. Parrainé par François Guédon, humoriste de renom.  
**Théâtre municipal - Tarif : 15€**

### LOISIRS

**SAMEDI 4 MARS DE 10H À 12H  
SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL DE 10H À 12H  
ATELIERS  
AU JARDIVERSITÉ**  
Créez ou repensez votre jardin pour mieux l'adapter aux contraintes climatiques (le 04/03). Apprenez à tailler vos fruitiers (le 01/04).  
**Jardiversité - Tarif : 2€**

**SAMEDI 11 MARS  
À 10H30 ET 11H  
ATELIERS  
SENSORIELS**  
Dialoguez avec votre bébé à travers la musique et le chant. Deux ateliers : pour les mamans et leur bébé jusqu'à 6 mois (à 10h30) et pour les femmes enceintes dès le 5<sup>e</sup> mois (à 11h).  
**La Balinière - Gratuit. Sur inscription**

**DIMANCHE 26 MARS  
DE 9H À 18H  
DIMANCHE 2 AVRIL  
DE 9H À 18H  
VIDE-GRENIERS**  
Proposés par le Cépâl Rezé-Centre (le 26/03) et l'International Rezé football (le 02/04).  
**Place Odette-Robert (le 26/03)  
Place du 8-Mai (le 02/04)  
Entrée libre**



**Cette double page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.**

Retrouvez les tribunes des groupes sur [reze.fr](http://reze.fr)

### Groupes de la majorité

#### REZÉ CITOYENNE

## La réforme des retraites: allégorie du mépris démocratique

La persistance en ce mois de mars 2023 du projet de réforme des retraites résonne d'un écho particulier. Alors que nous sommes mobilisé-e-s pour la lutte en faveur des droits des femmes, ce sont elles, et en particulier les plus précaires d'entre elles, que ce projet condamne en premier lieu. Injuste, méprisant, et brutal, celui-ci a de nouveau été posé sur la table depuis le début de l'année 2023. Mais pas à celle des négociations, comme le révèle la posture de ses défenseurs. Alors que les syndicats sont unis dans la lutte, que les manifestations ont rassemblé des millions de français, qu'une pétition parmi les plus suivies circule actuellement, et que 9 salarié-e-s sur 10 rejettent cette réforme... celle-ci reste tragiquement immuable. Sous couvert de rationalité, le gouvernement affiche un argumentaire technique et comptable. La pédagogie est à nouveau brandie comme enjeu central. Or, nous l'affirmons : un débat démocratique ne consiste pas à « faire de la pédagogie » pour délégitimer et éteindre des revendications, en invoquant injustement le bon sens et la raison. Que portent ces revendications, justement ? Au-delà d'intérêts particuliers, au-delà de la défense de l'existant, celles-ci se font l'écho d'une ambition : celle du progrès. Cette ambition, c'est en effet celle d'un pays qui, en se modernisant, souhaite organiser son émancipation. C'est celle d'une société qui, gagnant en productivité, veut permettre à tout un chacun d'en profiter. C'est celle d'une population qui décide de bénéficier de son développement pour ouvrir une brèche en dehors des logiques de productivité et d'intensification du travail que nous connaissons. Le travail ne doit pas être une fin en soi, mais un moyen de pouvoir vivre dignement. Ces aspirations, ce sont aussi celles que nous poursuivons au sein de Rezé Citoyenne. Nous déplorons le refus de l'entendre à l'échelle nationale. Alors aujourd'hui, face à ce mépris démocratique, la colère monte, et elle est légitime.

[RezeCitoyenne@mairie-reze.fr](mailto:RezeCitoyenne@mairie-reze.fr) – [rezecitoyenne.fr](http://rezecitoyenne.fr)

#### REZÉ À GAUCHE TOUTE !

## Le Contrat d'Engagement Républicain contre les associations

Le « Contrat d'Engagement Républicain » (CER), en vigueur depuis janvier 2022, marque une étape importante dans le contrôle des associations, des fédérations et des personnes qui les animent (dirigeant-es, salarié-es, bénévoles). Pour obtenir tout soutien (financier, matériel) et agrément public, il faut désormais signer ce « contrat ». L'association a alors une obligation de surveillance de ses membres et est responsable de leurs éventuels manquements aux « engagements républicains ». Le Haut Conseil à la vie associative, la Défenseure des droits et la Commission nationale consultative des droits de l'homme ont rendu un avis particulièrement critique sur ce texte, avec ses formulations imprécises laissant place à un pouvoir de large interprétation de la part des autorités administratives (et non pas judiciaires). Les sanctions encourues sont le refus – ou le retrait – de la subvention, de l'agrément ou de la reconnaissance d'utilité publique. Pour exemple, le préfet de la Vienne a demandé à la mairie et à la communauté de communes de Poitiers de retirer la subvention accordée à l'association Alternatiba pour l'organisation d'un « Village des alternatives » : une formation à la désobéissance civile y était prévue... contraire, selon le préfet, à des engagements du contrat, comme ne pas « entreprendre ni inciter aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public ». Résistons à cette mise au pas des associations, qui renforce la dérive autoritaire de l'État et de l'arbitraire. Nous mobilisons les associations rezéennes et demandons aux collectivités territoriales de rendre ce contrat sans effet.

[contact@rezeagauchetoute.fr](mailto:contact@rezeagauchetoute.fr)  
[rezeagauchetoute.fr](http://rezeagauchetoute.fr)

### Groupes des minorités

#### BIEN VIVRE À REZÉ

## Toujours plus d'impôts ?

### La taxe foncière évolue

Lors du conseil municipal du 2 février 2023 a eu lieu le débat sur les orientations budgétaires préalables au vote du budget en mars. Le point principal sur lequel la ville peut jouer pour les recettes est l'évolution de la taxe foncière. L'augmentation prévue de la base locative, fixée par l'État, est de 7,1 % ce qui représente une hausse significative par rapport à l'année précédente.

### Faut-il en demander encore plus aux Rezéens et Rezéennes ?

Nous sommes l'une des villes de l'agglomération nantaise à avoir l'un des plus forts taux. Mais la majorité laisse entendre qu'elle proposera d'accroître ce taux. Nous nous opposons à une augmentation du taux par la Ville.

### Ne nous laissons plus faire

Nous ne souhaitons pas que Rezé accompagne le

gouvernement dans le transfert des charges vers les collectivités : si la commune valide le désengagement de l'État en augmentant d'elle-même la pression fiscale sur les habitants de la commune, pourquoi le gouvernement ne continuerait-il pas à diminuer ses dotations ?

### Luttons plutôt contre les bouleversements climatiques

Il n'est pas satisfaisant d'augmenter éternellement les impôts sans remettre fondamentalement en cause les politiques publiques qu'ils financent. Il faut savoir limiter ses ambitions et questionner les investissements au regard de leur efficacité, de nos capacités et pas seulement de nos capacités financières mais aussi des ressources finies de la Terre.

**Loïc Simonet, Nadine Bihan, François Nicolas pour Bien Vivre à Rezé**

#### GRUPE PROGRESSISTE

*Texte non parvenu dans les délais.*

#### REZÉ VILLE DE PROJETS

## L'inflation

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. En 2022, l'inflation moyenne en France est de 5,2 %. L'énergie a augmenté de 23,1 % (l'INSEE).

### Les principaux facteurs en faveur de l'inflation :

- La pandémie a affecté les modes de vie et de travail et elle a modifié certains besoins
- L'explosion des prix de l'énergie
- La politique monétaire des banques centrales
- La guerre en Ukraine

L'inflation n'impacte pas l'ensemble des ménages de manière homogène. On trouve parmi les plus touchés par l'inflation les ménages modestes et ceux vivant dans une commune rurale.

### Quelques-unes des mesures prises par l'État pour la protection du pouvoir d'achat :

- Permettre l'achat de tout type de produit alimentaire avec un titre-restaurant.

- Cette mesure permettra jusqu'au 31 décembre 2023 d'utiliser des titres-restaurant pour l'achat de tout produit alimentaire, qu'il soit ou non directement consommable.
  - Limitation de la hausse des loyers. La hausse des loyers a été fixée à 3,5 % maximum, jusqu'au 30 juin 2023
  - La revalorisation des loyers commerciaux a également été plafonnée à 3,5 % pendant un an pour les baux conclus avec des petites et moyennes entreprises
  - Suppression de la redevance audiovisuelle
  - Mise en place de la prime de partage de la valeur « prime Macron »
  - Réduction des cotisations patronales sur les heures supplémentaires
  - Mise en place du rachat de RTT
- Dépenses énergétiques, masse salariale, denrées alimentaires, matières premières... Aucune commune n'échappe à la flambée des prix. **De quels leviers dispose la Ville de Rezé pour gérer cette inflation et quelles sont les dépenses qui seront impactées ?**

**Rezé, ville de projets, Sophia Bennani Laurent Le Forestier, Yannick Louarn**



## Sympas les vaches !

Des vaches Highlands et des aurochs assurent depuis quelques années la gestion écologique des prairies de Sèvre. Pour leur équilibre, il est nécessaire de respecter certaines règles de bonne conduite quant à leur alimentation et leur tranquillité. Si elles sont ravies de vous voir, ne pensez pas que le fait de leur donner à manger, du pain, des fruits, des carottes soit bon pour elles ! L'herbe des prairies convient parfaitement à leur alimentation équilibrée. Leur donner à manger d'autres nourritures peut nuire gravement à leur santé. Et pour ne pas les effrayer, les chiens doivent être tenus en laisse.

### Une mine d'infos au service jeunesse

Vous avez entre 11 et 25 ans ? Des projets, des envies, des questions, des doutes ? Le service jeunesse et citoyenneté vous apporte des réponses concrètes. Vous y trouverez des informations basées sur votre quotidien, sur toutes les thématiques importantes : études, métiers, emploi, jobs saisonniers, formations professionnelles, logement, aides, santé, mobilités européenne et internationale, chantiers de jeunes, service civique, etc. Les professionnels du service jeunesse et citoyenneté prendront le temps d'écouter vos demandes, d'échanger avec vous et de vous proposer des pistes.

INFOS – reze.fr (rubrique Pratique/Jeunesse)

### Classe à horaires aménagés musique : inscriptions

En partenariat avec l'Éducation nationale, la Ville a ouvert une classe à horaires aménagés musique (Cham) à l'école Pauline-Roland. Une soixantaine d'élèves y sont inscrits. Leur emploi du temps est aménagé pour leur permettre de travailler leur voix et le chant choral deux heures par semaine. Tous les élèves entrant en CE1 à la rentrée 2023 peuvent candidater même s'ils ne sont pas scolarisés à l'école Pauline-Roland. Une journée portes ouvertes aura lieu jeudi 16 mars (à partir de 14h). Les inscriptions pour la prochaine rentrée auront lieu du 1<sup>er</sup> au 29 mars.

INFOS – 02 51 70 78 20, reze.fr (rubrique Actualités)

### Covid-19, nouvelles règles

Depuis le 1<sup>er</sup> février, de nouvelles règles sont entrées en vigueur pour les personnes testées positives à la Covid-19. Pour tout savoir sur l'isolement, les tests, les arrêts de travail, rendez-vous sur ameli.fr !

### Jours de collecte modifiés

À compter du 1<sup>er</sup> avril, la collecte des déchets sera assurée par la société Véolia. Conséquence : les jours de collecte seront modifiés. Un courrier précisant le nouveau jour de ramassage sera adressé à tous les habitants courant mars. Un numéro de téléphone dédié sera accessible dès le 27 mars pour toutes vos questions.

INFOS – 02 40 41 99 70, metropole.nantes.fr/ramassage-dechets

### Les préservatifs gratuits pour les moins de 26 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les préservatifs masculins de deux marques « Eden » et « Sortez couverts » sont pris en charge par l'Assurance maladie, sans prescription médicale, pour tous les moins de 26 ans, mineurs compris. Comment en bénéficier ? Il suffit de se rendre en pharmacie et de présenter sa carte Vitale ou une attestation de droits.

INFOS – ameli.fr

### ÉTAT CIVIL

#### NAISSANCES

DU 6 DÉCEMBRE 2022 AU 16 JANVIER 2023 : Océane Marecaux ; Clara Chiron ; Louis Verdier Simoneau ; Maïwenn Le Gallic Sourdrille ; Aldo Jonchère ; Milyane Pascaud ; Fatmata-Jarieu Bah ; Kibwé Kianda Petevo ; Maxine Bourdeau Even ; Elijah Bihoré ; Emiliano Escagües ; Kinaï Delorme ; Lison Epineau Paris ; Basile Guichard ; Sofia

Jézéquelou ; Ayla Mazhoud ; Capucine Valot ; Ayem Barguil ; Elliott Blois Michel.

#### DÉCÈS

DU 13 DÉCEMBRE 2022 AU 22 JANVIER 2023 : Lucette Guillon née Joubert, 85 ans ; Paul Merlet, 98 ans ; Alain Foucault, 60 ans ; Gustave Micheneau, 96 ans ; Georges Boury, 83 ans ; Jacques Cagnac, 74 ans ; Serge Louis, 90 ans ; Catherine Bérard, 68 ans ; Georgette

Mallier née Cadorel, 96 ans ; Joël Bardin, 68 ans ; Caroline Tenaud, 54 ans ; Marie Tessier née Déramé, 98 ans ; Gérard Coiffard, 72 ans ; Florence Lafond née Mollé, 53 ans ; Suzanne Maudet née Loison, 93 ans ; Irène Ducrost née Nouchet, 81 ans ; Lucien Guilbaud, 90 ans ; Janine Moustamid née Giraudet, 87 ans ; Suzanne Ichihara née Bretau, 73 ans ; Thérèse Briand née Priou, 88 ans ; Danielle Renaudin née Bélard

du Plantys, 84 ans ; Alain Carduner, 70 ans ; Michèle Talbourdet née Rideau, 75 ans ; Marc Petizon-Gautier, 70 ans ; Marc Lacroix, 96 ans ; Raymonde Philippe née Huchet, 88 ans ; Didier Bévant, 70 ans ; Maria Arpino née Fusco, 82 ans ; Hubert André, 83 ans ; Alice Brogginini née Bourget, 89 ans ; Marie-France Drapeau née Charrier, 81 ans ; Madeleine Foyer née Malidin, 83 ans ; Corinne Brient née Blervaque, 54 ans

**Rezé**

**CHAM VOIX**  
Classes à horaires aménagés musique  
École élémentaire Pauline-Roland

**Inscriptions**  
1<sup>er</sup> au 29 mars

La Balinière  
École municipale de musique et de danse  
02 51 70 78 20  
labaliniere@mairie-reze.fr

reze.fr

**ASSISTANCE AMBULANCE**  
assistanceambulance.com  
117 rue de la Basse-Île - 44400 REZÉ

7J/7 24H/24

www.assistanceambulance.com

**02 40 12 14 15**

**Rezé**

**Rezé recrute**  
Et si c'était vous ?

Job dating  
3 avril de 9h30 à 16h  
La Barakason

reze.fr



THOMAS – HOUIS  
GIRARD – DURAND  
VILLATTE – BRÉMENT

3 rue Victor Hugo - 44400 REZÉ

**Bureaux annexes :**

4 rue Eugène Pottier - 44340 BOUGUENAI

59 Bd Pasteur - 44100 NANTES

**Tél. 02 40 32 45 10**

Email : [nego.notaires.reze@notaires.fr](mailto:nego.notaires.reze@notaires.fr)

À VENDRE - **REZÉ, Chatelier**



Maison d'habitation de 1984 d'environ 129m<sup>2</sup> comprenant :

Au rez-de-chaussée : Entrée (7,80m<sup>2</sup>), séjour (28,79m<sup>2</sup>), cuisine A/E (10,44m<sup>2</sup>), bureau (13,94m<sup>2</sup>), WC (1,06m<sup>2</sup>) et garage attenant (22,97m<sup>2</sup>).

À l'étage : palier avec placard (8,44m<sup>2</sup>), 4 chambres (11,72m<sup>2</sup> avec dressing, 13,19m<sup>2</sup>, 8,94m<sup>2</sup> et 10,93m<sup>2</sup>), salle de bains (5,94m<sup>2</sup>) dressing (3,30m<sup>2</sup>), WC (1,01m<sup>2</sup>) et salle d'eau (2,78m<sup>2</sup>).

DPE : D (182) GES : D (37) Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Prix net vendeur : 400.000 € • Frais de négociation : 16.800 € (4,20%)

[www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr)

[onr.notaires.fr](http://onr.notaires.fr)

[www.notaires-ouest.com](http://www.notaires-ouest.com)



**VOUS SOUHAITEZ UN  
PROJET IMMOBILIER  
OÙ TOUT ROULE ?**



13 avenue de la 4<sup>ème</sup> République • Rezé  
02 51 83 09 09 • [foncierementvotre@orpi.com](mailto:foncierementvotre@orpi.com)



**Lydie MORILLEAU & Julien PREAU**  
AU SERVICE DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

**UNE DE VOS CONNAISSANCES  
SOUHAITE VENDRE UN BIEN IMMOBILIER ?  
METTEZ-NOUS EN RELATION  
& RECEVEZ 500€ PAR VENTE\* !**



**Pour en savoir plus  
sur le parrainage**

Scannez ce QR Code



ou contactez-nous au

**07 49 30 37 67**  
[www.votre-bien.immo](http://www.votre-bien.immo)



\*Opération valable du 1<sup>er</sup> février au 31 août 2023. Voir conditions auprès de vos conseillers. JULIEN PREAU ET LYDIE MORILLEAU agissant sous le statut d'agent commercial immatriculé au RSAC 2022 11430416 auprès de la SAS PROPRIETES PRIVEES, Réseau national immobilier au capital de 40000 €, 44 ALLEE DES CHOU CONTINENTS - ZAC LE CHENE FERRE, 44120 VERTOU, RCS Nantes n° 437 624 777 00040. Carte professionnelle 1 et 6 n° 291 6431 2016 000 010 988 021 Nantes-Saint Nazaire-Grandiré-Garcelle-BAHAM - 89 rue de la Boétie, 75008 Paris.

**LEROY MERLIN REZÉ**

Bricolage - Construction - Décoration - Jardinage



**NANTES  
REZÉ**

- ▶ Installation avec + de 100 artisans
- ▶ Reprise des marchandises
- ▶ Livraison
- ▶ Accueil de tous nos professionnels
- ▶ Retrait 2h • Click'n collect
- ▶ Location LOXAM

Zone Atout Sud  
5 rue Ordronneau- Nantes Rezé  
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41

Ouvert du lundi au samedi de **9h à 20h**  
Dimanche de **9h à 18h** sans interruption

[www.leroymerlin.fr/nantes](http://www.leroymerlin.fr/nantes)